ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Rhône-Alpes

A Lyon
Le 28 mai 2020
Communiqué de Presse

ALLO IMPÔT : les experts-comptables se mobilisent jusqu'au 3 juin afin d'aider les contribuables à remplir leur déclaration d'impôts.

Pour la 10ème année consécutive et malgré la crise sanitaire, **les experts-comptables se mettent au service des contribuables avant la date limite de dépôt des déclarations de revenus**. La profession répondra aux questions des particuliers via un numéro vert, et un site web dédié ainsi qu'au travers d'émissions live interactives sur YouTube.

Bénéficiez de consultations personnalisées par téléphone

0 8000 65432 Service & appel gratuits

Le **mercredi 3 juin de 8h à 19h**, les contribuables pourront appeler en toute confidentialité le 0800 065 432 et bénéficier en direct de l'assistance gratuite d'un expert-comptable pour remplir leur déclaration.

En plus des habituelles questions liées aux régimes matrimoniaux, rattachement des enfants, rémunérations de stages, crédits d'impôts… **quelques nouveautés** sont à prendre en compte cette année :

- Modalités déclaratives simplifiées
- Déclaration de revenus automatique pour tous ceux qui ont été taxés sur les revenus 2018 et qui n'ont pas signalé en 2019 une modification de leur foyer fiscal ou de la typologie de leurs revenus
- Indication ou rectification des montants du PAS prélevés ou restitués en 2019
- Déduction des charges mises en place pour la détermination du revenu net foncier imposable
- Crédit d'impôt complémentaire (CIMR) pour les travailleurs indépendants et les dirigeants
- Déclaration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat
- Déclaration des cotisations versées sur les nouveaux plans d'épargne retraite (PER)

Des émissions live interactives sur YouTube

Pour préciser les points capitaux de la déclaration 2020 et répondre en direct aux questions des contribuables posées via le site internet allo-impot.fr ou via le chat, les experts-comptables mettent en place une série d'émissions live :

- **Jeudi 28 mai à 18h** : principales nouveautés fiscales campagne 2020 dont réductions d'impôt et crédit d'impôt / Situation familiale et modalités déclaratives/ Revenus des non-résidents…
- **Vendredi 29 mai à 13h** : revenus d'activités ou assimilés : TS, rentes et pensions, revenus professionnels, dirigeants…
- **Mardi 2 juin à 18h** : revenus du patrimoine : RM, RF, SCI, Locations meublés/ IFI…

Le site www.allo-impot.fr pour retrouver les nouveautés, une FAQ et poser des questions dès le 26 mai

Les contribuables pourront trouver sur le site :

- Les nouveautés fiscales 2020
- Une FAQ des questions les plus récurrentes
- Les replays des émissions YouTube

Grâce à un formulaire en ligne, le site www.allo-impot.fr permet aux contribuables de poser leurs questions. Les experts-comptables y répondront lors des émissions proposées sur YouTube les 28, 29 mai et 2 juin (voir ci-dessus).

« Malgré la crise actuelle, les experts-comptables s'engagent à nouveau cette année pour accompagner les contribuables dans leur déclaration de revenus 2019. C'est un moment fort de la vie des Français, les experts-comptables sont mobilisés pour les aider dans leur démarche. » précise **Odile DUBREUIL, Présidente de l'Ordre des Experts-Comptables Rhône-Alpes.**

LE CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES RHONE-ALPES

L'Ordre est l'institution professionnelle qui regroupe l'ensemble des experts-comptables de la région Rhône-Alpes. Il contribue notamment à la défense et à la régulation de la profession, au respect de la déontologie et des règles professionnelles. Il accompagne également les experts-comptables dans le règlement des litiges et assure la promotion de la profession. Il veille à la protection des tiers en assurant la mission de service public qu'est la répression de l'exercice illégal.

www.experts-comptables-aura.fr

Contact presse
Alexandra BRUN - a.brun@oecra.fr - 04 72 60 26 26